

DEC182620INP

Décision portant fin de fonction de M. Charles Simon aux fonctions de délégué scientifique et de nomination aux fonctions de chargé de mission**LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,**

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC172724DAJ du 4 octobre 2017 portant nomination de M. Charles Simon aux fonctions de délégué scientifique de l'Institut de physique (INP) ;

Sur proposition de la directrice de l'institut de physique (INP) ;

DECIDE :**Article 1^{er}**

A compter du 1^{er} juillet 2018, il est mis fin aux fonctions de M. Charles Simon, délégué scientifique de l'Institut de physique (INP).

Article 2

M. Charles Simon, DR1 directeur adjoint du LNCMI, est nommé chargé de mission auprès de l'Institut de physique, du 1^{er} juillet 2018 au 31 décembre 2018 pour 20% de son temps de travail.

Sa mission a pour objet le suivi de la neutronique.

Pour l'exercice de cette mission, M. Charles Simon demeure affecté à l'UPR 3228 - Laboratoire National des Champs Magnétiques Intenses (LNCMI) - 25, rue des Martyrs, B.P. 166, 38042 Grenoble Cedex.

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 14 février 2019

Le président-directeur général

Antoine Petit